INFO-PORTAGE











MOT DU CONSEIL

Par Suzette de Rome

Le printemps est à nos portes et bientôt le village va se faire tout beau. Et pour continuer à protéger notre beauté, un nouveau comité consultatif a été mis en place pour réfléchir sur des moyens de préserver notre entourage et formuler des recommandations au conseil municipal en matière d'environnement et de développement durable. Une dizaine de personnes ont accepté d'y participer. Merci beaucoup de votre collaboration.

C'est en faisant des petits pas que l'on avance. En parlant de petits pas, avoir la préoccupation de mettre nos déchets organiques dans le bac brun est une bonne façon d'y collaborer.

La SÉMER a fait le point la semaine dernière et signée une entente avec un nouveau partenaire. Saviez-vous que notre MRC est novatrice et unique au monde : le fait de récupérer des gaz du site d'enfouissement, ajouté à la fabrication des biogaz à partir de nos déchets de tables, est innovateur. De plus s'ajoute à cette production un compost de haute qualité. Il faut en être fier. Et nous n'avons plus aucun prétexte de dire que le bac brun ne sert à rien; il est un élément important et essentiel de cette grande production. Il faut se rappeler que 100% des matières putrescibles devront être éliminées du site d'enfouissement d'ici 2020. C'est demain!

Bonne nouvelle! Notre consommation d'eau (193 litres/personne/jour) est sous la moyenne provinciale (334 litres/personne/jour). La municipalité a reçu des félicitations du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Félicitations que nous transmettons à chacun de vous.

Merci de votre collaboration et bon printemps!



SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance du conseil est le **lundi 1**^{er} avril à 19 h 30 à la salle Gilles-Moreau du Chalet des sports. Les dossiers suivants seront abordés :

- Embauche du personnel estival;
- Adoption du règlement relatif à l'entretien des installations septiques et désinfection par rayonnement ultraviolet;
- Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2018-2019.

FERMETURE DU CHALET DES SPORTS



C'est le 14 mars dernier qu'a pris fin les activités d'hiver pour la saison 2018-2019 au Chalet des sports. La municipalité remercie de votre présence et de votre fidélité.

DÉCOUVERTE D'ICI ET D'AILLEURS

ROBERT FAVREAU : RÉALISATEUR, MONTEUR ET SCÉNARISTE, POUR LE CINÉMA ET LA TÉLÉVISION

Où : À LA SACRISTIE

QUAND: DIMANCHE 31 MARS À 14 H

INVITÉ: ROBERT FAVREAU

Pour information: 418 862-3995

Suzette de Rome

Pour le groupe culture de Patrimoine et Culture du Portage

MESSE

MESSE INTERGÉNÉRATIONNELLE ANIMÉE PAR LES ENFANTS

Le dimanche 28 avril, Mgr Pierre Goudreault, nouvel évêque du diocèse de Ste-Anne, viendra nous rencontrer et célébrer la confirmation de onze (11) de nos jeunes. Vous êtes cordialement invités à vous joindre à nous.



Olivette Jalbert, catéchèse

ABRI D'HIVER ET CLÔTURE À NEIGE

Les abris d'hiver et les clôtures à neige sont autorisés dans la municipalité jusqu'au **1**^{er} mai 2019.



AVIS DE DÉROGATION MINEURE



À toutes les personnes intéressées par une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble sis au 183, route de la Montagne et/ou portant le numéro de lot 4 532 663 et 4 532 661 du cadastre du Québec.

Prenez avis que le Conseil de la municipalité de Notre-Dame-du-Portage a reçu une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble mentionné en titre.

La dérogation demandée vise à rendre conforme la construction d'un garage privé, le projet déroge au règlement de zonage 90-06-127 aux articles suivants :

- Article 7.1 Disposition générale, le garage sera construit sur un terrain autre que celui de la résidence, mais situé à proximité;
- Article 7.2.2 alinéa 3, la hauteur autorisée est de 5 mètres, celle demandée est de 6 mètres;
- Article 7.2.2 alinéa 6, la superficie maximum autorisée est de 60m², celle demandée est de 94.53m²;

Le conseil municipal statuera sur cette demande à l'occasion de la séance du 6 mai 2019 à 19 h 30, tenue à la salle Gilles-Moreau.

Toute personne intéressée à cette demande peut se faire entendre par le conseil municipal.

Donné à Notre-Dame-du-Portage, ce 28^e jour du mois de mars 2019.

Line Petitclerc

Directrice générale / secrétaire-trésorière

HORAIRE DU SERVICE DE L'URBANISME

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
SANS RENDEZ-VOUS	13 h à 16 h 30		13 h à 16 h 30	8 h 30 à 12 h
AVEC RENDEZ-VOUS		13 h à 16 h 30		13 h à 16 h 30

DÉPÔT DES DEMANDES AU CCU

Si votre demande est soumise au Plan d'Implantation et d'Intégration Architectural (PIIA), prévoyez le dépôt de votre demande. La prochaine date de dépôt de vos documents est le **15 avril** 2019.

STATIONNEMENT

Le stationnement en hiver est **interdit** entre 23 h et 6 h en bordure des rues et des routes de la municipalité jusqu'au **15 avril inclusivement.**





ne côte vivante, mais fragile

Notre littoral est très vivant. Au cours d'une année, il se recharge des sédiments dont il a besoin, alternant entre accumulation en été et érosion en automne. La **bande riveraine** joue un rôle essentiel dans cet ajustement naturel et dans la protection de la côte.

Comme dans d'autres régions côtières du Québec, le littoral est devenu plus vulnérable à l'érosion. D'abord à cause des marées, courants et intempéries, mais aussi sous l'effet des changements climatiques qui réduisent le couvert de glace protecteur contre les tempêtes d'automne. Ensuite, à cause de l'action humaine : les routes, les infrastructures. Nos murs de protection et nos enrochements créent aussi souvent une érosion du littoral à leurs extrémités.

Des techniques novatrices

Conjuguant les expertises multiples - génie, géographie, biologie, environnement - plusieurs techniques novatrices se sont développées pour favoriser le maintien des conditions naturelles du milieu côtier - et de ses marais, si essentiels à la vie des écosystèmes. Des exemples près de nous :

la recharge de sable dans l'Anse du Portage effectuée par la municipalité de Notre-Dame-du-Portage, en collaboration avec le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire;

- un brise-lames avec digue transversale, près de l'autoroute 20, à la hauteur de Rivière-du-Loup, installé par le ministère des Transports du Québec;
- les deux initiatives complétées par la végétalisation de la bande riveraine à l'aide d'espèces indigènes dont les racines très développées retiennent et stabilisent le sol.

Un rôle important pour nous les citoyens

Nous voulons tous jouir de cette côte et en faire profiter longtemps nos familles. Des gestes importants diminueront notre empreinte sur le littoral et favoriseront sa régénération :

- Laisser sur la plage les algues, bois et autres végétations;
- Éviter de tondre la pelouse à quelques mètres du littoral;
- Végétaliser: planter en bordure de mer des plantes indigènes, tels élymes de mer et rosiers;
- Respecter les accès prévus aux plages et ne pas piétiner les végétaux de la côte;
- Se renseigner sur les solutions durables et les modes non invasifs de réponse aux aléas côtiers.

Mireille Landry, pour le comité côtier de Notre-Dame-du-Portage

* On peut lire le texte complet de cette chronique sur le site Internet de la municipalité (Vie municipale, Comité et organismes, Comité côtier).

OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE : 16 AVRIL



Ayez une preuve de résidence car le site est à l'usage exclusif des citoyens de la région de Rivière-du-Loup (MRC). Il n'est pas accessible aux ICI (industries, commerces et institutions, sauf MRC de Rivière-du-Loup pour le matériel électronique et informatique).

L'écocentre de Rivière-du-Loup, situé au 100, rue Delage ouvre ses portes le 16 avril pro-

chain du mardi au samedi, de 8 h à 16 h. Les matériaux acceptés sans frais à l'écocentre de RDL (des restrictions s'appliquent):

























Pour de l'information supplémentaire : www.ecocentresmrcrdl.com ou 418 292-1322

AVRIL 2019						
DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
31	1 CM	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12 bénévoles	13
14	15 CCUT	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI 2019

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
			1	2	3	4
5	CM @	7	8	9	10	11
12	13 CCU	14	15	16	17	18
19	²⁰ +	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Ordures

Ouverture biblio

Matières recyclables

CM Conseil municipal

Matières organiques

CCU Dépôt des demandes

bénévőles.

...des gens
de cœur!

Soirée des bénévoles



Bureau municipal fermé

Gros rebuts

MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

560, route de la Montagne

Notre-Dame-Du-Portage (Québec) GOL 1Y0

Tél.: 418 862-9163 Fax.: 418 862-5240

municipalite.notre-dame-du-portage.qc.ca

f

Municipalité Notre Dame du Portage

SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE

Du 7 au 13 avril 2019

Et si on osait...

benevoler!

Oser bénévoler, c'est trouver un équilibre entre implication bénévole, vie professionnelle et personnelle. De plus, s'entraider et être solidaires les uns avec les autres améliorent la santé psychologique et physique. Cela permet également d'entretenir un lien social et d'ouvrir des opportunités de carrière. (extrait du site de la Fédération des centres d'action bénévole du Québec.)

NOS HEURES D'OUVERTURE

LUNDI, MERCREDI, VENDREDI DE 9 H À 12 H ET 13 H À 16 H 30 MARDI ET JEUDI DE 13 H À 16 H 30

RÉPERTOIRE MUNICIPAL 418 862-9163

Directrice générale, Line Petitclerc	p. 222
Secrétaire-trésorière adjointe, Nadine Caron	p. 224
Secrétaire-réceptionniste, Rachel Bolduc	p. 221
Adjointe communications, Lise Lavoie	p. 229
Inspecteur municipal, Gaston Lamarre	p. 223
Entretien, parcs et espaces verts, Fernand Dumo	nt p. 227
Projet bâtiment et travaux publics, Keven Desjard	dins p. 235
Loisirs et culture,	p. 225
Bibliothèque, Madeline Lepage	p. 260
Agent de développement, Gérald Dionne	418 551-8423

La réalité virtuelle à la Bibliothèque

Viens expérimenter la RÉALITÉ VIRTUELLE à la bibliothèque municipale. En effet, casque et manette sont à votre disposition, gratuitement sur les heures d'ouverture, soit les lundi et jeudi de 13 h à 15 h30 et le samedi de 10 h30 à 12 h. Au programme, dinosaures, fonds marins, exploration de l'espace et plus. Vraiment fascinant.

